CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE SPÉCIALE DU 29 SEPTEMBRE 2020

Procès-verbal de la séance spéciale tenue par le Conseil municipal le 19 septembre 2020 à 18 h au Centre communautaire de Laurel situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord. La séance se tient à huis clos, elle est enregistrée et sera diffusée sur le site web de la municipalité.

Cette séance fut convoquée conformément à l'article 152 du Code municipal et l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 153 du Code municipal, aux membres du Conseil municipal et chaque membre déclare en avoir reçu copie.

Étaient présents : les conseillers messieurs André Cliche, Eric Johnston, Yvon Paradis et David Zgodzinski.

Étaient absents : la conseillère madame Suzanne Young Paradis et le maire monsieur François Ghali

Formant quorum sous la présidence du pro-maire, monsieur David Zgodzinski

Était aussi présente : madame Marie-France Matteau, Directrice générale et Secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le pro-maire David Zgodzinski ouvre la séance et constate le quorum à 18 heures 01 minute.

2020-09-1276 **1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur André Cliche, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

1. **Ouverture de la séance – Adoption de l'ordre du jour;**
2. **Octroi de contrat pour la fourniture de granulats concassés calibre MG20b MTQ pour la rue Notre-Dame-Sud;**
3. **Autorisation de dépense pour l'ajout de géogrille pour la rue Notre-Dame-Sud;**
4. **Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2023;**
5. **Période de questions;**
6. **Levée de l'assemblée.**

2020-09-1277 **2 OCTROI DE CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE GRANULATS CONCASSÉS CALIBRE MG20B MTQ POUR LA RUE NOTRE-DAME-SUD**

ATTENDU QUE la municipalité de Wentworth-Nord a procédé par appel d'offres public nº 2020-09-21 sur le site SEAO no de référence 1408413 pour l'obtention d'offres de fourniture et de livraison de granulats concassés calibre MG-20 b MTQ (gris ou bleu) ;

ATTENDU QUE la Municipalité financera les travaux à même le règlement d'emprunt 2019-563 décrétant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 2 500 000 $ remboursable sur une période n'excédant pas 25 ans pour des

travaux de réfection des chemins du Lac-Farmer et Notre-Dame-Sud et des rues Chisholm et du Domaine adopté le 21 juin 2019 ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu 2 soumissions et que celles-ci ont été analysées et que les résultats sont les suivants :

TABLEAU COMPARATIF – APPEL D'OFFRES 2020-09-21 FOURNITURE ET LIVRAISON DE GRANULATS CONCASSÉS MG-20 b MTQ (gris ou bleu) 7000 T.M.				
ENTREPRENEURS	**Prix à la t.m.**	**TOTAL**	**TAXES**	**GRAND TOTAL**
Uniroc Construction Inc	22.75 $	159 250 $	23 487.69 $	183 097.69 $
David Riddel Excavation/Transp.	24.60 $	172 200 $	25 786.95 $	197 986.95 $
EN OPTION				
11 000 T.M.				
ENTREPRENEURS	**Prix à la t.m.**	**TOTAL**	**TAXES**	**GRAND TOTAL**
Uniroc Construction Inc	22.75 $	250 250.00 $	37 474.94 $	287 724.94 $
David Riddel Excavation/Transp.	24.60 $	270 600.00 $	40 522.35 $	311 122.35 $

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire est l'entreprise Uniroc Inc pour la fourniture et la livraison de granulats concassés MG-20 b MTQ pour un montant de 183 097.69 $ taxes incluses ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Eric Johnston appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil municipal d'octroyer le contrat la fourniture et la livraison de granulats concassés Mg-20 b MTQ (gris ou bleu) à l'entreprise Uniroc Inc. et d'autoriser la dépense pour un montant de 183 097.69 $ taxes incluses ;

QUE la Directrice générale et Secrétaire-trésorière et le Directeur technique Voirie et Loisirs soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire à la réalisation complète de ce mandat.

2020-09-1278 **3 AUTORISATION DE DÉPENSE POUR L'AJOUT DE GÉOGRILLE POUR LA RUE NOTRE-DAME-SUD**

ATTENDU QUE pour tout projet de réfection des chemins dans la municipalité, il est important d'effectuer des travaux qui assurent la meilleure durée de vie à long terme;

ATTENDU QUE même si la rue Notre-Dame-Sud n'est pas pavée, les travaux doivent être effectués selon les normes les plus élevées pour la rénovation des routes de gravier;

ATTENDU QUE tous les points de la rue Notre-Dame-Sud où l'eau traverse sous la route sont pour la plupart construits en remblai sur une base sous-optimale;

ATTENDU QUE ces mêmes points sont situés à des creux de la route où il serait facile d'augmenter le volume de gravier à 6 mm afin que les meilleures pratiques recommandées pour le géotextile puissent être utilisées suite aux recommandations du Service des Travaux publics;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil municipal d'autoriser la dépense pour l'ajout de géogrille sur la rue Notre-Dame-Sud aux points où l'eau traverse la route pour un montant de 6 484.68 $ taxes incluses.

2020-09-1279 **4 PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) POUR LES ANNÉES 2019 À 2023**

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2013 ;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir, la contribution gouvernementale qui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyée par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil municipal **QUE** :

La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023 ;

La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux nº1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

La Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;

La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;

La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version nº1 ci-jointe reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

5 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE SPÉCIALE DU 29 SEPTEMBRE 2020

CERTIFICAT DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je soussignée Marie-France Matteau certifie que des crédits sont disponibles pour toutes les dépenses autorisées à l'intérieur de ce procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat à Wentworth-Nord ce 29 septembre 2020.

2020-09-1280 **14 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de lever la séance ordinaire à 18 heures 09 minutes

David Zgodzinski Pro-maire	Marie-France Matteau Directrice générale et Secrétaire-trésorière